

TFI International pré-annonce d'excellents résultats d'exploitation pour TForce Freight

– L'unité récemment acquise de UPS surpasse les résultats du deuxième trimestre –

Montréal, Québec, le 13 juillet 2021 – TFI International Inc. (NYSE et TSX: TFII), chef de file nord-américain de l'industrie du transport et de la logistique, a annoncé aujourd'hui qu'au cours du deuxième trimestre de 2021, la société d'exploitation TForce Freight (anciennement UPS Ground Freight), prévoit présenter un ratio d'exploitation ajusté générant un ratio d'exploitation inférieur à 95 %⁽¹⁾. La marge attendue est supérieure à celle annoncée précédemment, dépassant les attentes récemment exprimées d'atteindre un ratio d'exploitation ajusté de 96 à 97% d'ici un an, et est cohérente avec la forte performance de la Société au cours du trimestre. Comme indiqué précédemment, la Société publiera ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2021 par voie de communiqué le lundi 26 juillet 2021 après la fermeture des marchés.

TFI INTERNATIONAL

TFI International Inc., un chef de file nord-américain du secteur du transport et de la logistique, est présente partout aux États-Unis, au Canada et au Mexique par l'intermédiaire de ses filiales. TFI International crée de la valeur pour ses actionnaires en repérant des acquisitions stratégiques et en gérant un réseau en pleine expansion de filiales d'exploitation en propriété exclusive. Ces filiales bénéficient des ressources financières et opérationnelles de TFI International pour accroître leurs activités et améliorer leur efficacité. Les sociétés de TFI International exercent les activités suivantes:

- la livraison de colis et de courrier
- le transport de lots brisés
- le transport de lots complets
- la logistique

TFI International Inc. est inscrite à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole TFII.

Pour en savoir plus, visitez www.tfiintl.com.

Renseignements :

Alain Bédard

Président du conseil, président et chef de la direction

TFI International Inc.

647 729-4079

abedard@tfiintl.com

⁽¹⁾ Le ratio d'exploitation ajusté est une mesure financière non conformes aux normes internationales d'information financières (« IFRS »). Le ratio d'exploitation ajusté n'a pas de signification standardisée prescrite par les « IFRS » telles que publiées par le Conseil des normes comptables (« IASB ») et il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, il ne doit pas être considéré isolément, en complément, ni comme un substitut ou une supériorité des mesures de la performance financière préparées conformément aux « IFRS ». Le ratio d'exploitation ajusté est calculé en divisant les charges d'exploitation des activités poursuivies avant la dépréciation des actifs incorporels, le gain sur la vente d'une entreprise, le gain sur une acquisition à des conditions avantageuses (y compris un gain attendu sur l'achat de UPS Ground Freight), et le gain ou la perte sur la vente de terrains et d'immeubles, d'actifs destinés à la vente et d'actifs incorporels, nets du revenu de la surcharge carburant, par le revenu avant la surcharge carburant.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient certains énoncés qui peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières, de la section 27A du Securities Act de 1933, tel que modifié, et de la section 21E du Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié, et ces énoncés sont soumis à la sphère de sécurité créée par ces sections et par le Private Securities Litigation Reform Act de 1995, tel que modifié. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques ou actuels, sont des énoncés qui peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, y compris, mais sans limitation aucune, les énoncés relatifs au ratio d'exploitation ajusté prévu. Les énoncés prospectifs sont intrinsèquement soumis à des risques et à des incertitudes, dont certains ne peuvent être prédits ou quantifiés, qui pourraient faire en sorte que les événements futurs et les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont énoncés, envisagés ou sous-jacents aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont soumis à divers risques et incertitudes, y compris, mais sans limitation aucune, les croyances, hypothèses et attentes actuelles de la direction, ainsi que les risques, incertitudes et autres facteurs identifiés de temps à autre dans les documents que nous déposons auprès des commissions provinciales canadiennes des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Nos résultats préliminaires pour le deuxième trimestre de 2021 n'ont pas été soumis à toutes les procédures d'examen associées à la publication des résultats financiers réels et sont fondés sur certaines hypothèses. Parmi les autres facteurs énumérés dans le présent document, les estimations et les écritures d'ajustement effectuées au cours du processus d'examen et l'achèvement de toutes les procédures d'examen et de la préparation des états financiers conformément aux normes « IFRS » pourraient faire en sorte que nos résultats réels pour le deuxième trimestre de 2021 diffèrent des résultats préliminaires. Les lecteurs doivent également se référer à la section « Risques et incertitudes » à la fin du rapport de gestion pour le premier trimestre de 2021 pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des facteurs de risque et d'autres événements indépendants de la volonté de la Société. Nous déclinons expressément toute obligation ou tout engagement de publier des mises à jour ou des révisions des énoncés prospectifs contenus dans le présent document.